



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200071199-20180228-CCPL\_2018\_36\_1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2018

Publication : 09/03/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
<b>38</b>	<b>36 dont 6 pouvoirs</b>

Date de convocation : **21 février 2018**  
Date d'affichage : **21 février 2018**

**SEANCE DU 28 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit du mois de février, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la Maison du peuple de Saint-Sylvestre-Pragoulin.

**Présents avec voix délibérante :**

Stéphane BARDIN, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Daniel GORCE (suppléant de Éric GOLD), Gilles GOUYARD (suppléant de Gisèle BOISSIER), Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Philippe LE PONT, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Robert MOLLARD (suppléant de François-Xavier PERRAUD), Jean-Claude PAPUT, Jacques PEROL (suppléant de Jean-Claude MOLINIER), Laurent PLANCHE (suppléant de Gilles BOURDIER), Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

**Absents ayant donné un pouvoir :**

Luc CHAPUT a donné pouvoir à André DEMAY  
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER  
Fabienne GASTON a donné pouvoir à Marc CARRIAS  
Jean-Marie GRENET a donné pouvoir à Claudé RAYNAUD  
Roland LAPLACE a donné pouvoir à Colette JOURDAN  
David MOURNET a donné pouvoir à Robert IMBAUD

**Absents représentés :**

Gisèle BOISSIER  
Gilles BOURDIER  
Éric GOLD  
Jean-Claude MOLINIER  
François-Xavier PERRAUD

**Absents :**

Roland GENESTIER  
Pierre LYAN

**Secrétaire de séance :** M<sup>me</sup> Colette JOURDAN

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

**Délibération n°2018-36 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Rapporteur :** Claude RAYNAUD

Afin de renforcer les équipes de la Communauté de communes Plaine Limagne,

→ Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés d'approuver les évolutions figurant au tableau des effectifs pour tenir compte :

- de la création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet à partir du 19 mars 2018 ;
- de prévoir les crédits correspondants au budget ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente décision.

FILIERE	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	Effectif budgétaire au 5/12/2017	Proposition	Postes pourvus ou à pourvoir au 19/03/2018	Dont temps complet
Administrative	Attaché principal	A	2		2	
Administrative	Attaché	A	4		4	-
Administrative	Rédacteur principal 2e cl.	B	1			
Administrative	Rédacteur	B	-	1	1	
Administrative	Adjoint administratif principal 2e cl.	C	2		2	
Administrative	Adjoint administratif	C	2		2	-
Technique	Ingénieur principal	A	1		1	
Technique	Adjoint technique principal 2e cl.	C	1		-	-
Technique	Adjoint technique	C	9		9	6
Sociale	Educateur jeunes enfants principal	B	3		3	-
Sociale	Educateur jeunes enfants	B	2		2	1
Sociale	Auxiliaire puériculture principal 2e cl.	C	1		1	1
Animation	Animateur	B	3		3	
Animation	Adjoint animation principal 1e cl.	C	2		2	
Animation	Adjoint animation principal 2e cl.	C	2		2	
Animation	Adjoint animation	C	10		10	7
Culturelle	Ass. de cons. des bibliothèques	B	1		1	
Culturelle	Adjoint patrimoine	C	2		2	1
<b>TOTAL</b>			<b>48</b>	<b>1</b>	<b>47</b>	<b>16</b>

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
 Au Registre sont les signatures  
 Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire  
 A Aigueperse, le 09/03/2018  
 Le Président,

Le Président,

Claude RAYNAUD

